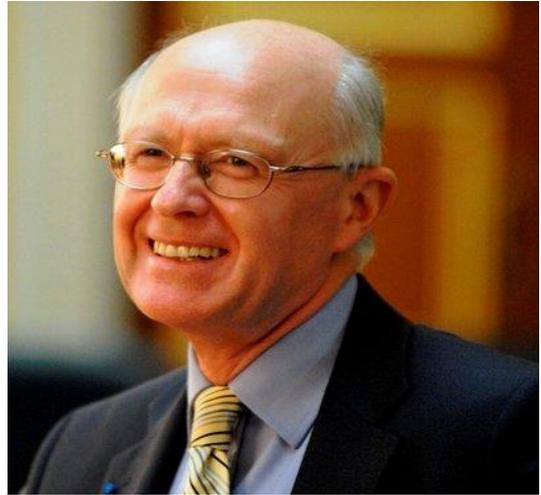


Une autre vie s'invente ici...

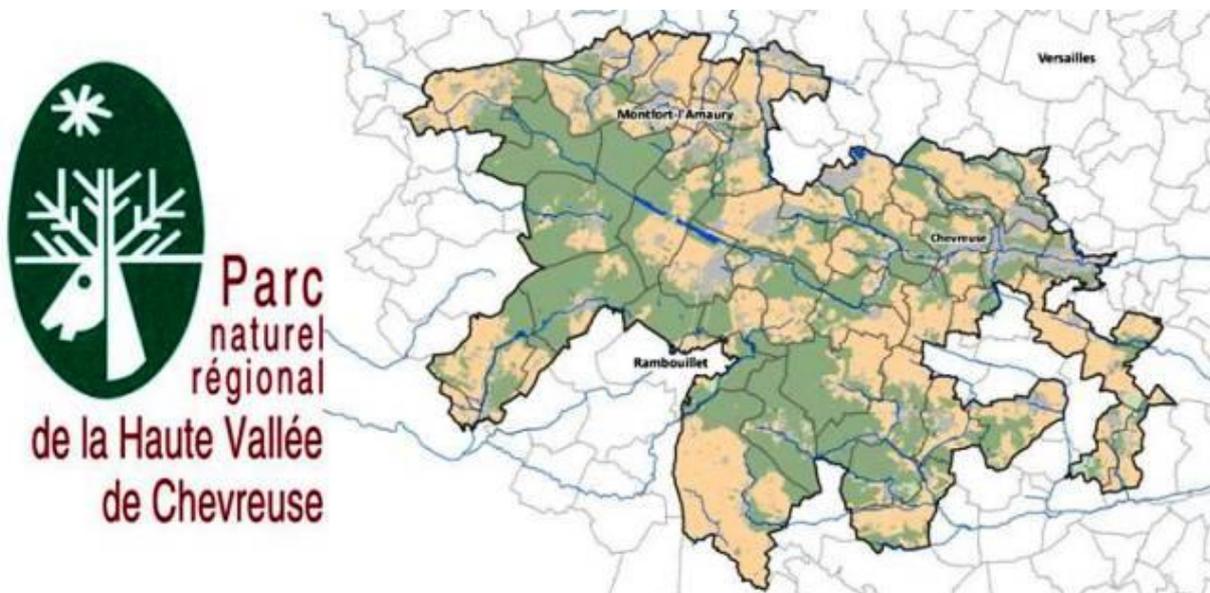
Un slogan qui en dit long sur la particularité des parcs naturels régionaux.

Yves Vandewalle nous parle de cette structure pionnière qui, depuis 50 ans, lie écologie et aménagement du territoire, et plus particulièrement du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse dont il est le président.



Éviter une urbanisation en tâche d'huile

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse agit comme tout parc régional, avec des missions de protection et de mise en valeur d'un patrimoine naturel tout à fait remarquable, et des missions d'aménagement du territoire. À l'origine, ceux qui portaient le projet de parc régional en 1985 souhaitaient éviter une urbanisation en tâche d'huile autour de Saint-Quentin-en-Yvelines qui aurait pu être anarchique. Il s'agissait de faire en sorte que Saint-Quentin-en-Yvelines reste dans son périmètre et ne s'étende pas sans contrôle.



Pari réussi !

32 ans après, je pense que le pari est totalement réussi ! Il suffit de regarder les cartes de la région au 25 millième pour voir la différence de paysages entre l'agglomération et le Parc naturel. L'endroit le plus saisissant est certainement entre Voisins-le-Bretonneux et Magny-les-Hameaux, où l'on passe de l'urbanisation aux champs du plateau de Port-Royal des Champs. Je pense que nous avons réussi à

trouver un équilibre, avec une belle complémentarité entre Saint-Quentin-en-Yvelines et le Parc naturel.

26 km à vol d'oiseau de la Tour Eiffel

Nous sommes un parc naturel proche de l'agglomération parisienne. Une caractéristique géographique qui détermine également notre façon d'agir. Nous protégeons et nous mettons en valeur les espaces naturels et nous évitons d'en consommer de nouveaux. Pour ce faire, il faut travailler sur le tissu urbain en essayant de trouver des densités de construction plus élevées que dans le passé tout en respectant la morphologie de nos villages.

L'un des parcs les plus petits

En dépit de l'élargissement à 51 communes, nous restons l'un des plus petits parcs régionaux de France. Là où l'on se distingue c'est par notre densité de population, qui est la plus forte.

Territoire d'expérimentations durables

Le développement économique est un autre volet important du parc. Il s'agit de donner plus de moyens aux gens sur place pour qu'ils puissent travailler, acheter sur place, trouver un artisan... Nous nous positionnons comme un territoire d'expérimentation au niveau rural. Précurseurs en développement durable, nous développons des actions nouvelles en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

Trouver des alternatives à la voiture

Nos routes sont encombrées et nous connaissons tous le problème des embouteillages : il faut donc essayer de trouver, ensemble, des alternatives à la voiture. On sait que l'on ne peut pas compter sur les autobus car cela pose des problèmes de fréquence et de coût mais il existe aujourd'hui de nouvelles formes de mobilité, comme le covoiturage, le vélo à assistance électrique, ce sur quoi nous travaillons en proposant des actions de sensibilisation comme le défi de la mobilité.

Nous n'arriverons pas à l'autosuffisance énergétique !

En matière d'énergies renouvelables, j'ai le sentiment que l'on avance plus vite en Province qu'en région Ile-de-France. La complexité des structures administratives de la région parisienne rend la décision moins aisée. Il ne faut pas rêver, au vu de la densité de notre population, nous n'arriverons pas à l'autosuffisance énergétique. Mais si nous pouvions arriver à couvrir une partie de nos besoins en énergie, ce serait quand même une belle avancée !

Nous sommes des rassembleurs !

Les parcs ne naissent pas spontanément... Nous ne sommes pas une structure classique comme peuvent l'être les communes ou une intercommunalité avec des compétences et des responsabilités. Ce n'est pas nous qui entretenons les routes, qui nous occupons de l'enlèvement des ordures ménagères ou qui font fonctionner les écoles... En revanche, nous avons des missions qui consistent à rassembler tout le monde autour de la table, autour d'un même objectif : veiller à la qualité du cadre de vie en protégeant nos milieux naturels et en agissant en faveur du développement durable. En clair, nous sommes un outil collectif qui dépasse les limites administratives : nous forgeons ensemble un projet politique que l'on consigne dans une charte qui engage ses signataires. Ce projet est ensuite porté par les communes. Chez nous, la décision ne vient pas d'en haut, elle vient d'en bas. Il y a une composante forte de démocratie participative dans les parcs.

Le parc reste un outil très attractif

Tout récemment encore, le périmètre d'un parc était figé pour la durée de la charte mais depuis la loi bioéthique, nous avons la possibilité d'admettre de nouvelles communes. Désormais, on ne peut toujours pas en sortir mais on peut y rentrer ! Beaucoup de communes nous ont sollicités pour rejoindre le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Il reste un outil très attractif !

Nous sommes cinquantenaires et on se porte bien !

Car les parcs se renouvellent constamment. Le statut des parcs tient en quelques lignes dans la loi, ce qui leur donne une immense capacité d'adaptation. Le monde change, le cadre des parcs est toujours le même mais le contenu s'adapte.



Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, c'est :

- 51 communes,
- 109 000 habitants
- 63 321 hectares

Il est doté d'un fort patrimoine historique, architectural, naturel et paysager et recèle **de nombreuses espèces végétales et animales rares**. Parmi les plus remarquables :

- plus de 1000 espèces de végétaux dits « supérieurs » (à tige) ;
- plus de 1300 espèces d'insectes, dont 49 espèces de libellules et 426 espèces de papillons ;
- 26 espèces de poissons et 5 écrevisses ;
- 162 espèces d'oiseaux nicheurs sur les 273 que compte la France.